

THE CANADIAN BAR REVIEW

LA REVUE DU BARREAU
CANADIEN

Vol. 94

2016

No. 3

PRÉFACE

L'honorable Louis LeBel a clairement joué un rôle marquant dans l'évolution du droit québécois et canadien. C'est pourquoi, lorsque nous avons appris la nouvelle de sa retraite, il nous est immédiatement apparu évident qu'il fallait marquer ce moment historique et en profiter pour nous pencher sur l'œuvre judiciaire de l'honorable Louis LeBel et sur ses conséquences passées, présentes et, pour autant qu'il soit possible de le faire, futures.

Notre comité s'est constitué au cours de l'été 2014 et a réellement débuté ses travaux au cours de l'automne suivant. Le colloque n'aurait pas été possible sans la participation enthousiaste de nombreux conférenciers et modérateurs. Il n'a d'ailleurs pas été nécessaire de convaincre qui que ce soit, tous ont aimablement accepté l'invitation. Ceci témoigne de l'importance de l'œuvre de l'honorable Louis LeBel. Nous les remercions tous, avec une mention particulière pour l'honorable juge en chef du Canada Beverley McLachlin qui a fait une présentation émouvante de l'honorable Louis LeBel comme collègue, à l'honorable Marie Deschamps qui a fait une présentation bien personnelle de la carrière de l'honorable Louis LeBel et à l'honorable juge en chef du Québec Nicole Duval-Hesler qui a présidé le colloque.

Nous désirons aussi souligner l'appui du président de l'Association du Barreau canadien, division du Québec, Me Antoine Leduc, et le travail remarquable de l'équipe de la Division menée par la directrice générale Me Claude Beaudoin.

Nos remercions chaleureusement nos commanditaires Langlois avocats, Norton Rose Fulbright, Me Pierre E Moreau, Teamsters Canada et le Fonds de solidarité FTQ, qui ont rendu possible la tenue d'un colloque de cette envergure.

La Revue du Barreau canadien a accepté d'appuyer le colloque et de publier les textes que la plupart des conférenciers ont accepté de rédiger. Nos sincères remerciements à Mme Marie-Josée Lapointe, Directrice des communications de l'ABC et à son équipe notamment Me Mariane Gravelle, Agente de publication de *La Revue du Barreau canadien* et Richard Pilon, Coordonnateur et Chargé de projets, ainsi qu'au Professeur Patrice Deslauriers, Rédacteur adjoint et à son assistante de recherche Jie Zhu pour le travail d'édition. Cette collaboration est importante, car elle permet de donner au colloque un effet permanent. Tous les juristes pourront bénéficier des travaux des auteurs.

Mais surtout, ce colloque n'aurait pas été possible sans l'honorable Louis LeBel. L'honorable Louis LeBel et sa femme, Louise Poudrier-LeBel, ont participé tout au long du colloque et leur présence a ajouté une profondeur à cet exercice tant pour les conférenciers que pour les participants. Par-dessus tout, nous remercions l'honorable Louis LeBel pour sa longue carrière et pour son immense contribution à notre droit. Nous sommes persuadés que l'histoire retiendra de lui qu'il aura été un grand juge, un grand homme.

Le comité organisateur

Me Stéphane Lacoste, président
Me Audrey Boctor
Me René Cadieux
Me François Dadour
Me Manon Montpetit
Me Pierre E. Moreau